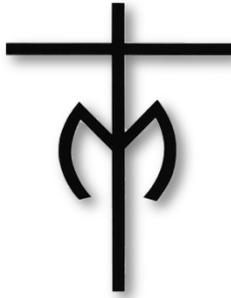


**ASSURER
L'IDENTITE MARIANISTE
DE
NOS ŒUVRES APOSTOLIQUES**



**CURIA GENERALIZIA DEI MARIANISTI
ROME
2018**



AVANT-PROPOS

Pour des motifs qui ne sont pas nécessairement identiques dans toutes les Unités de la Société de Marie, la question de l'identité propre de nos œuvres marianistes constitue aujourd'hui un sujet important qui interpelle. Une personne qui ne connaît pas le charisme marianiste et qui ne l'a pas suffisamment intégré, peut-elle en vivre et surtout le promouvoir et le transmettre ? Sinon comment peut-on l'aider, en particulier lorsque la personne occupe une position de responsabilité dans une œuvre marianiste ?

Comment l'aider ? Telle est la préoccupation à laquelle essaie de répondre le présent document. Initié et rédigé sous la responsabilité du Conseil général, il a été présenté au Chapitre général de 2018 qui l'a « *approuvé en considérant qu'il peut être très utile, et propose qu'on l'utilise dans toutes les œuvres de la Société de Marie* » (XXXV^o Chapitre Général, # 57a).

Il a vu la contribution de nombreux religieux de la Société de Marie et des collaborateurs laïcs du monde entier auxquels je renouvelle, ici, notre sincère gratitude. A présent, le Chapitre Général demande aux Conseils des Unités de promouvoir « *l'étude, la diffusion, l'adaptation et l'application du document* » (XXXV^o Chapitre Général, # 57)

Pour permettre aux Unités de l'utiliser sous les formes les plus adaptées à leurs réalités locales, sa version électronique est

disponible, dans les trois langues officielles de la SM, sur le site web de l'Administration Générale (www.marianist.org/ section Education).

Puisse ce travail d'appropriation et d'application du contenu de ce document nous aider à faire des pas en avant dans la gestion de nos œuvres.

Essodomna Maximin Magnan, sm
Assistant Général d'Education
Rome, 12 Septembre 2018

ASSURER L'IDENTITE MARIANISTE DE NOS ŒUVRES APOSTOLIQUES

Présentation

1. Le document que vous avez sous les yeux est la synthèse d'un long travail réalisé en concertation avec les religieux de la Société de Marie et leurs collaborateurs laïcs à travers le monde. Il tente de répondre au souci du Conseil général devant l'augmentation des situations où notre capacité de *maintenir une réelle identité marianiste de nos œuvres* n'est plus certaine. Cette préoccupation a trouvé son écho au Chapitre général de 2012 et à l'Assemblée générale de Gouvernement de 2015 ; d'où la nécessité de mettre au clair les éléments qui caractérisent et identifient nos œuvres comme « marianistes », dans le cadre du charisme missionnaire de la Société de Marie. Ces mêmes situations représentent aussi de réelles opportunités pour la diffusion, d'une façon nouvelle et avec une portée plus large, du charisme marianiste. Ceci dit, ce document s'adresse d'abord aux religieux de la Société de Marie, mais il est évidemment pertinent pour nos collaborateurs laïcs, dans la mesure où leur participation à notre mission prend de plus en plus de réalité et d'importance.
2. Dès le départ, cherchons à bien comprendre le but visé et le contexte de ce projet, mais tout autant *ce qu'il n'est pas*. Il ne prétend pas être une sorte de gabarit qui réglerait chacune des œuvres ; il s'agit plutôt d'un ensemble d'éléments de base qui sont, ou devraient être communs à nos œuvres, même si c'est de manières diverses, en fonction de chaque situation locale, sans pour autant perdre de vue ou mutiler l'essentiel. Il tente d'énumérer les traits indispensables pour que le qualificatif de

« marianiste » attribué à une œuvre de la Société de Marie représente vraiment sa substance, sa réalité, et non une simple dénomination. Il ne constitue pas un plan pastoral pour les œuvres, mais il doit être pris en considération lorsqu'on élabore ces plans localement

Le document reconnaît que les situations et les structures dans lesquelles travaillent les membres de la Société Marie sont très diverses, et souvent en relation étroite avec d'autres entités, internes à l'Eglise ou à la configuration locale. Evidemment, les situations particulières concernant la propriété, l'administration, le pouvoir décisionnel, etc... peuvent varier. Mais si une œuvre manque de cette capacité, à quelque degré que ce soit, elle ne peut être considérée comme une œuvre « de la Société de Marie ». Ce document s'efforce d'exprimer les **conditions requises pour que la Société de Marie puisse exercer une influence réelle et dynamique** sur une œuvre donnée, et par là, l'identifier comme « marianiste ».

3. Quand ce document utilise le terme « **Marianiste** » pour identifier une œuvre, il se réfère uniquement aux œuvres de la **Société de Marie**, telles que définies plus haut. Il ne prétend pas parler des œuvres des autres branches de la Famille marianiste. Enfin, le terme « **œuvre** », appliqué habituellement sans autre à nos services éducatifs, englobe aussi, *mutatis mutandis*, l'ensemble des services apostoliques de la Société de Marie.

Introduction

4. Cette étude vise à articuler, comme suit, les éléments qui caractérisent les œuvres apostoliques marianistes :
 1. Identifier *ce qui est caractéristique de nos œuvres* : les éléments qui manifestent notre charisme propre et nous permettent de discerner quelles sont les œuvres les mieux adaptées à notre engagement et les plus conformes à notre mission ;
 2. Mieux saisir dans une œuvre le *rôle charismatique de la communauté religieuse marianiste* (dans ses deux dimensions : niveau local et niveau de l'Unité), et le rôle individuel des religieux dans la transmission de notre charisme ;
 3. Donner un éclairage sur *la participation des laïcs* dans une perspective d'avenir qui garantisse la présence et le dynamisme de l'identité marianiste ;
 4. Approfondir ce que nous entendons par *administration marianiste* (organisation et gouvernement), et sa relation interne et externe avec nos œuvres.
 5. Formuler des *principes directeurs pour aider les administrations des Unités* à ériger, soutenir ou fermer une œuvre.

5. La suite du document décline six éléments essentiels qui, pris ensemble, expriment globalement ce qu'on veut dire quand on dit qu'une œuvre est "marianiste". L'idéal serait que dans chacune de nos œuvres on trouve ces six éléments. Il se peut évidemment que selon la nature de l'œuvre et son environnement, ces six éléments ne soient pas tous présents dans chacune au même degré, avec un poids identique. Néanmoins, aucun ne doit être totalement absent. Il est donc requis de procéder à une évaluation approfondie et sans concession, de manière régulière et selon un

calendrier précis fixé dans le plan missionnaire de chaque œuvre et de chaque Unité. Si l'évaluation révèle que l'un ou l'autre de ces six éléments est absent, ceux qui ont la responsabilité de l'œuvre – ou de l'Unité – doivent faire tout ce qu'ils peuvent pour redresser la situation. Et si, dans une œuvre donnée, ils manquent presque tous, et que l'on ne trouve pas l'intention et la volonté de changer, la question se pose : faut-il toujours considérer l'œuvre comme une œuvre de la Société de Marie.

6. Par définition, une œuvre marianiste est:

- I. inspirée par le projet missionnaire du bienheureux Chaminade,
- II. insérée dans son contexte ecclésial et socio-culturel,
- III. animée par la communauté religieuse marianiste,
- IV. portée par des structures capables de générer un véritable esprit de famille,
- V. axée sur la formation intégrale de la personne,
- VI. féconde en fruits de justice et de paix, de solidarité et de respect de la création.

7. Il est un élément qui n'apparaît pas comme tel dans les « conditions » énumérées, alors qu'il les imprègne tous. Il en est l'âme et le fondement ; toutes les conditions en tirent leur raison d'être: il s'agit de **la dimension mariale de notre Institut**, qui informe chacun de ses membres et leurs activités. *« ...comme un ordre justement célèbre a pris le nom et l'étendard de Jésus-Christ, nous avons pris le Nom et l'étendard de Marie, prêts à voler partout où elle nous appellera pour étendre son culte et par lui le royaume de Dieu dans les âmes...Notre œuvre est grande, elle est magnifique. Si elle est universelle, c'est que nous sommes les missionnaires de Marie qui nous a dit : ' faites tout ce qu'il vous dira'. »*¹

¹ Guillaume Joseph Chaminade, Lettre 1163, du 24.08.1839 aux prédicateurs de retraite.

8. Notre engagement religieux missionnaire consiste à assister Marie dans sa vocation de former les hommes et les femmes à la ressemblance du Christ. Nous nous inspirons de son *fiat*, de sa fermeté, de sa sagesse et de sa référence constante au Christ, source et sommet de notre salut. Elle est notre modèle dans tout ce que nous faisons.



I. L'œuvre marianiste est inspirée par le projet missionnaire du Bienheureux Chaminade.

Signification

9. Une œuvre marianiste est, de par sa nature et ses origines, **inspirée par la vision missionnaire du Bx Guillaume Joseph Chaminade**. La spiritualité qui définit notre charisme se fonde sur la réalité de l'Incarnation et le rôle unique que Dieu a choisi de confier à Marie. La vocation de Marie s'accomplit dans le mystère de l'Incarnation ; à son image, notre vocation se réalise quand nous contribuons à faire naître Jésus sur cette terre, puisque la foi nous dit que, en Christ, chaque être humain faisant corps avec Lui, est destiné à la dignité de fils/fille de Dieu. Notre mission se déroule sous la conduite de cette Mère qui, toute disponible au Seigneur, enfante, éduque et accompagne fidèlement dans la foi et par la foi, ses enfants « puinés ». Ce caractère marial est un élément essentiel et incontournable de notre vocation et de toute œuvre marianiste.²
10. Nous y répondons en offrant nos services à l'Eglise et à la société, désireux de « **former des personnes et des communautés qui vivent leur foi et la traduisent en acte, en réponse aux besoins des temps** » (RV 63). Quels que soient les moyens que nous choisissons pour notre mission apostolique, la fin est toujours la même : fortifier la foi et multiplier les chrétiens.³

² Cette affirmation repose sur des écrits du Bx Chaminade et diverses études de toutes époques et tous pays : P. Simler, P. Klobb, P. Neubert, P. Benlloch, Fr. Albano, P. Verrier, P. Arnaiz, chapitres généraux, circulaires des supérieurs généraux.... Parmi les documents les plus récents : CG de 2001 : III, n° 25 et 26 ; CG de 2006 : n° 8 à 12 et n°16 à 19 ; CG de 2012 : n° 5 ; M. Cortés : les circulaires 1 et 2 ; Joseph Lackner : *Charisme marianiste et Mission éducative*, pp 86 à 92 et Rosa María Neuenschwander de Rivas : *Principes théologiques*, pp 125-130, dans la collection « Education Marianiste : Tradition et projet » ; RV 4 & 72.

³ G-J Chaminade, Lettre n° 725 : «*L'enseignement de la jeunesse, quel qu'il soit, n'est certainement pas la fin que vous avez dû vous proposer en vous consacrant entièrement à Dieu, sous la protection spéciale de l'auguste Marie. L'enseignement n'est qu'un moyen*

11. Ce projet d'évangélisation repose sur une conception particulière de la personne humaine, éclairée par le mystère de l'Incarnation : **chaque personne est un enfant de Dieu**, né de l'Amour, et éduqué par la Mère que Dieu a choisie pour son Premier-né et pour tous ses frères et sœurs.
12. Cette vue de foi donne à notre mission **un style tout particulier marqué par les vertus de Marie** : écoute attentive de disciple, accueil cordial et joyeux, promptitude et disponibilité, hospitalité, foi indéfectible et humilité confiante devant l'imprévu.
13. Il s'agit d'un projet ouvert, **capable de s'adapter aux époques, aux lieux et aux cultures**, pour faire advenir le Royaume de Dieu dans notre monde concret et mener chaque individu à son épanouissement plénier selon le dessein de Dieu.

Implications

14. Notre charisme et le style missionnaire qui en découle sont un **héritage** reçu de l'enseignement et de la pratique du Bx Chaminade, vérifié par une longue tradition sur tous les continents. Le Fondateur avait conscience de servir aussi bien l'Eglise que la société de son temps en contribuant d'une manière originale et nouvelle au renouvellement de la vie de foi, plus particulièrement des jeunes, aux moyens d'œuvres variées dans lesquelles ils exerçaient des responsabilités réelles. Son anthropologie fondée sur l'Incarnation nous inspire toujours et nous suggère quels types d'œuvres entreprendre, et la manière de les mener à bien.

dont nous usons pour remplir notre mission, pour introduire, c'est à dire, partout l'esprit de foi et de religion et multiplier les chrétiens". Voir aussi RV 5.1.

15. En tant que serviteurs de cette mission, *« il est clair que si, comme Chaminade, nous ne posons pas [l'évangélisation et] la sainteté comme le but de tous nos projets missionnaires et pastoraux, les résultats seront modestes, en un temps qui a besoin de saints autant que celui de notre fondateur. »*⁴
16. Les politiques et les lois de certaines nations peuvent opposer des résistances à l'évangélisation et nous pousser à ramer à contre-courant des vents qui soufflent sur la société. Mais *« au temps de votre fondateur, il semblait aussi que les eaux n'eussent rien à donner. Toutefois, Chaminade a tenu compte comme Pierre, du commandement du Seigneur ; il a lancé ses filets au large et quelle magnifique pêche s'en est suivie ... Les eaux de notre propre temps prétendu postchrétien peuvent sembler stériles... Dans des eaux qui semblent aussi peu prometteuses, vous devez jeter vos filets en tant que fils du Bx Guillaume Joseph Chaminade, en sachant que seul Jésus peut satisfaire les plus profonds désirs humains »*⁵.

Réalisation pratique

17. Toute œuvre marianiste est une incarnation du charisme marianiste. A sa lumière, l'œuvre élabore son projet, dans le cadre du projet missionnaire de l'Unité, qui est lui-même une application concrète, pour aujourd'hui, du projet missionnaire de Chaminade. **Ce projet** tient compte des caractéristiques propres de l'œuvre, de ses bénéficiaires directs et de leurs familles, du personnel qui l'anime et des conditions religieuses et sociales du lieu. Toute personne en contact avec l'œuvre peut tirer profit de son contexte charismatique. Il est évident que chaque contexte appelle une approche différente, chacune avec le degré d'approfondissement qu'on peut en attendre concrètement. Foi

⁴ Jean Paul II aux capitulants du CG 2001, 7 juillet 2001. cf. "Envoyés par l'Esprit", p.5.

⁵ Idem.

et charisme s'incarnent *progressivement* et requièrent une attention constante.

18. ***Dynamique communautaire dans un contexte nourri par la foi.***

Au-delà de l'objectif formel de chaque œuvre, il s'agit de créer une ambiance communautaire où chacun, collaborateur ou bénéficiaire, peut voir grandir sa foi et s'épanouir humainement. Dans certains cas, des groupes de partage d'Évangile ou de réflexion sur la pratique de la vie chrétienne, peuvent, après un temps de maturation, faire émerger des Communautés Laïques Marianistes qui deviennent porteuses de notre charisme au sein de l'œuvre et dans son environnement.

19. ***Formation permanente.***

Le charisme est une réalité dynamique et vivante. Par conséquent, la formation permanente demeure une donnée essentielle aussi bien au niveau spirituel et apostolique qu'au niveau de ses implications missionnaires. C'est pour nous le seul moyen de garantir une fidélité constante à la vision du Fondateur, à nos traditions marianistes et une réponse réelle à l'appel missionnaire de l'Église d'aujourd'hui.

20. ***Espaces et lieux qui parlent.***

Les lieux parlent. Veiller à ce qu'ils disent notre mission et notre identité : chapelle ou lieu de prière clairement identifié ; titre et nom de l'œuvre ; logos repris sur les imprimés de la maison et lors d'événements marquants ; signes religieux ; contenus des bibliothèques ; noms donnés à des salles ou à des sous-groupes ; communication électronique, décorations, revues et journaux à disposition qui parlent de notre réalité missionnaire et de notre identité.

Dans la même veine, nous veillons à respecter la création et l'environnement. Nos œuvres doivent refléter notre attention à la beauté, à l'harmonie et à l'écologie.

Vérification et évaluation

21. L'application de ce document, comme celle des autres documents d'orientation de la Société de Marie ou de l'Unité, nécessite la création d'une **grille d'auto-évaluation** qui permette à chacune des personnes et à chacun des sous-groupes de l'œuvre d'examiner en quoi ils ont été acteurs et bénéficiaires de l'œuvre, ses évangélisateurs et ses évangélisés.
22. **Vigilance** : s'assurer qu'il n'y a pas de déviation insidieuse qui finisse par corrompre l'œuvre et la détourner de sa finalité affichée. Exemples : un souci excessif de « réussite » matérielle ou sociale qui laisse trop de gens sur la marge et efface notre témoignage prophétique ; une obsession de rendement financier au détriment de la gratuité, de la confiance en la Providence, du service du pauvre et du nécessiteux, etc.
23. Solliciter périodiquement des personnes qui sont extérieures à l'œuvre et qui ont une bonne connaissance du charisme marianiste, pour procéder à une **inspection** : voir comment (d'un point de vue extérieur) l'œuvre "parle" réellement, et ce qu'elle dit à ceux qui la côtoient. Des délégués de l'administration de l'Unité, ou des "pairs", affectés à des œuvres de même catégorie, peuvent assurer ce service, avec un profit réciproque.
24. Toute évaluation inclut la vérification du **caractère "marial" de l'œuvre**. Cette œuvre donne-t-elle, "*sous les auspices de Marie...le spectacle vivant du renouveau et de la renaissance apostolique ?*" Se distingue-t-elle par "*l'ouverture, le travail en commun, le partage, la collégialité et le sens du service ?*" Ceux qui l'animent aident-ils le peuple de Dieu à "*apprendre, soutenir et approfondir leur foi, à devenir ensemble des témoins actifs de cette foi et œuvrer pour la mission* » ? ⁶

⁶ Cf. *Caractéristiques principales de l'administration marianiste*, §1.2.

II. *L'œuvre est bien intégrée dans son contexte ecclésial et socio-culturel*

Signification

25. **Œuvre d'Eglise.** Nos œuvres sont au service de la mission de l'Eglise et de l'évangélisation. Chacune appartient à un ensemble qui la dépasse, consciente de n'être qu'une cellule dans le corps du Christ. Toute œuvre marianiste est donc une œuvre d'Eglise, insérée dans un diocèse donné. Elle est née en réponse à l'appel de son évêque, ou du moins avec son accord positif bienveillant. Elle répond à un besoin exprimé par l'autorité compétente. Ceci n'empêche pas la Société de Marie d'afficher son identité et d'y apporter sa richesse propre. Si une autorité (p.ex. un évêque) nous appelle, cet appel doit sous-entendre que nous sommes attendus avec notre charisme qui peut alors se manifester et se diffuser librement.
26. **Incarnation.** Notre charisme est un charisme d'incarnation c'est-à-dire de proximité avec les gens. Notre sort et notre avenir sont étroitement liés à celui de nos contemporains : «... *notre charisme nous donne une sensibilité particulière au temps et au contexte dans lequel nous vivons...* » (Chapitre Général 2001, n°19).
27. **Une institution pour affronter la durée.** Pour avoir la consistance, la stabilité et la force nécessaires afin d'assurer sa mission dans la durée, une œuvre doit revêtir un caractère institutionnel. Les œuvres liées au charisme exclusif d'un individu dépendent de ses qualités d'animation. Celles, par contre, qui revêtent un caractère institutionnel peuvent constituer "*l'homme qui ne meure pas.*"⁷

⁷ *Ecrits et Paroles*, tome I, document 154, « réponses aux objections, sixième question ».

Implications

28. ***L'homme d'ici et d'aujourd'hui*** : L'évangile s'adresse à des personnes insérées dans des cultures, des histoires et des circonstances politiques et économiques particulières ; ce sont ces personnes concrètes que nos œuvres désirent atteindre. Le Bx Chaminade marqué par le mystère de l'Incarnation avait le souci de les rejoindre au plus près : « *Une Institution nouvelle est appropriée aux temps, aux lieux, aux circonstances ; ... elle a besoin de tout ce qui a rapport à nos mœurs... L'Esprit de Dieu ne change point en tout cela ; mais il montre que son influence est universelle, et qu'il saura atteindre tous les hommes, malgré la diversité des esprits et des mœurs en divers temps* »⁸.
29. ***Existence juridique*** : Il est important de clarifier la situation légale de la Société de Marie et de ses œuvres dans chaque pays. Chaminade, même s'il était d'opinion politique différente, tenait fortement au respect de la législation et du gouvernement en place. Pour réaliser son projet, il adaptait ses méthodes avec prudence, selon les moyens et les ressources à sa disposition. En fait, s'il a eu des difficultés sur le plan politique, c'est généralement parce que l'un de ses disciples n'avait pas tenu compte de cette sage attitude du Fondateur⁹.
30. ***Nos atouts*** : «*Nous sommes convaincus que nous avons beaucoup de richesses à apporter à ce monde et à l'Eglise : charisme, spiritualité, composition mixte, tradition pédagogique, mise en valeur du laïc, famille marianiste, ressources personnelles et matérielle*» (Chapitre Général 2001, n° 20).

⁸ Lettre 85, du 20.01.1817 à Mgr Jacoupy.

⁹ A titre d'exemple : c'est à la suite d'imprudences d'Hyacinthe Lafon et de sa participation au complot contre Napoléon 1^{er} que le P. Chaminade fut interrogé, emprisonné, et finalement contraint d'abandonner Bordeaux – et ses œuvres – pendant de longues années.

Réalisation pratique

31. ***Un contrat en bonne et due forme*** : Lorsque, avec l'accord de l'autorité compétente locale nous implantons une œuvre pour répondre à un besoin clairement identifié, il est habituellement souhaitable d'établir un contrat explicite. « *M. Caillet prendra la copie du contrat de St Hippolyte et des actes et instructions qui s'y rapportent pour les emporter avec lui à Strasbourg* » (Chaminade, *Lettres*, tome 8, S 390 bis, 3^e du 28 mars 1826) ; « *J'étais loin de penser que le contrat n'était pas dans les formes convenables* » (Lettres 10 septembre 1832, tome 8, S 641 bis ; « *Le courrier m'apportait une grosse dépêche, contenant, en bonne et due forme, un contrat conforme aux conditions que j'avais envoyées directement à M ...* » (Lettre n° 1230 du 05.12.1840).
32. ***Intégration aux réseaux*** : Quand, dans un pays, existent des organisations regroupant des œuvres de même nature (écoles catholiques, maisons médicalisées, unités d'apprentissage, paroisses...) sous des formes diverses (secrétariats généraux, syndicats, associations...), il est souvent sage de s'y intégrer : elles peuvent donner des orientations, apporter des aides qualifiées, mutualiser les compétences. Leur apport est particulièrement précieux quand le contexte politico-social n'est pas totalement favorable à notre mission. Avec l'avantage supplémentaire de leur caractère marianiste, les réseaux nationaux et internationaux d'œuvres marianistes se révèlent souvent très utiles.
33. ***Résolution des conflits*** : Lorsque naissent des situations en contradiction avec les exigences de l'Évangile et/ou en violation des lois civiles du lieu, il faut les traiter sérieusement. Il faut respecter les droits des personnes concernées, sans perdre de vue le bien de l'œuvre, de la Société de Marie et de l'Église. En pareilles circonstances, les responsables de l'œuvre prennent

contact avec l'autorité supérieure marianiste et l'autorité locale de l'Eglise, ainsi qu'avec les autorités civiles selon les cas ; ils évitent de prendre des mesures ou des décisions précipitées. Tout doit être fait pour résoudre le problème avec tact, dans le respect des personnes, et en concertation avec les autorités compétentes.

Vérification et évaluation

34. ***Préférence donnée à la jeunesse***¹⁰. Vérifier si nos œuvres donnent la place requise aux jeunes et quelle initiative leur est laissée. C'est généralement dans les « petites sociétés » qu'on peut valoriser leurs initiatives et les éduquer à la responsabilité, en créant des postes adaptés à leur âge, comme le faisait notre Fondateur dans ses Congrégations de laïcs.
35. ***“Relation étroite avec les pauvres.”***¹¹ Vérifier quelles relations nous avons avec les pauvres dans nos œuvres, et voir si ces relations incarnent notre engagement charismatique d'intensifier notre mission en leur faveur.
36. ***Influence de l'œuvre sur toutes ses parties prenantes.*** Toutes les activités marianistes se proposent de répondre à des besoins identifiés dans leur contexte local. Cette activité doit bénéficier aux destinataires mais aussi à ceux qui s'y activent. Il faut voir si ces besoins sont atteints, ou ce qu'il faudrait faire pour les atteindre à l'avenir. Gardons aussi dans la tête que ceux qui *bénéficient* du service peuvent à leur tour en devenir les *acteurs*. Dans une école, p.ex., les grands élèves peuvent se fixer, chaque mois, une action sociale à réaliser, qui est doublement profitable : à eux pour prendre conscience de problèmes qu'ils ignoreraient autrement, et à ceux qui profitent de leur action.

¹⁰ CG 2012, 5^e § du III : la SM est bien consciente d'avoir « ... une relation plus profonde avec les pauvres, ... une option claire en faveur de l'évangélisation des enfants et de la jeunesse ».

¹¹ *Idem.*

37. ***Audace et créativité.*** Des situations peuvent exiger des solutions inédites. Les œuvres bien intégrées dans leur environnement local s'efforcent d'atteindre les nécessiteux, les exclus, tout le peuple de Dieu, dans un esprit évangélique ouvert à l'universel. En évaluant nos œuvres, nous devons vérifier si elles sont accessibles et adaptées, dans la fidélité au projet missionnaire et à l'esprit marianistes.
38. ***Relations avec les autorités civiles et religieuses.*** Conscients que nos œuvres relèvent aussi des autorités civiles et ecclésiales, externes à la Société de Marie, nous savons les respecter et leur apporter notre coopération. Nous tâchons de répondre convenablement à leurs règlementations et recommandations. Le contexte culturel, civil ou politique peut comporter des habitudes, des normes ou des lois en opposition au *bien commun* et à l'Évangile. Le Pape François nous en avertit : « *Les écoles catholiques qui se proposent toujours de conjuguer la tâche éducative avec l'annonce explicite de l'Évangile constituent un apport de valeur à l'évangélisation de la culture, même dans les pays et les villes où une situation défavorable nous encourage à faire preuve de créativité pour trouver les chemins adéquats* »¹². Sans compromettre notre témoignage prophétique nous discernons, avec sagesse et prudence, comment notre charisme peut y répondre ou faire évoluer favorablement ces situations.

¹² Exhortation apostolique, *Evangelium gaudium*, § 134 du Pape François.

III. *L'œuvre est animée par la communauté religieuse marianiste*

Signification

39. ***La communauté religieuse marianiste de référence.*** Une œuvre de la Société de Marie est “marianiste” dans la mesure où elle a reçu et continue à recevoir son inspiration charismatique d’une communauté marianiste. Normalement, cette communauté a une présence effective dans l’œuvre, matérialisée soit par une communauté locale associée, soit par la “grande communauté” représentée par l’Unité marianiste tout entière qui exerce son influence à travers des structures administratives axées sur sa mission propre (commissions, conseils, etc.). Chaque œuvre a sa mission propre qui est une application concrète du projet missionnaire de l’Unité, ce qui lui garantit une orientation fidèle et le soutien d’une communauté. Même si aucune communauté particulière n’est attachée à une œuvre donnée, les responsables de l’œuvre et ceux de l’Unité travaillent ensemble à maintenir l’œuvre solidement enracinée dans l’Unité, et soutenue par elle, signifiant ainsi que l’œuvre est partie d’une communauté marianiste plus étendue.

40. ***Membre de la Famille marianiste.*** Cette communauté est consciente d’être membre d’une famille plus large, la Famille Marianiste, par rapport à laquelle se définit son identité et dont l’influence peut être significative dans l’exercice de sa mission. Elle joue le rôle d’interlocuteur, pour dialoguer avec les autres branches de la Famille marianiste et d’autres institutions compétentes, pour orienter et décider des questions de collaboration et de partage de la mission sur une œuvre commune.

41. **Personnalité juridique** : Pour agir efficacement et être reconnue par les pouvoirs en place, une œuvre doit posséder une personnalité juridique. Cette personnalité juridique peut être détenue par la Société de Marie ou par l'Unité, en fonction de ce que la législation locale permet. Elle s'exerce souvent par le biais d'organismes propriétaires et gestionnaires, dont les formes et les appellations varient selon les pays. Dans tous les cas, la Société de Marie veille à ce que le choix et la formation des présidents et administrateurs de ces organismes lui permettent d'avoir le contrôle sur l'œuvre et d'assurer le maintien de son caractère ecclésial et marianiste. Dans le cas contraire, la question de l'acceptation ou du maintien de l'œuvre doit être posée.

Implications

42. **Nature d'un institut religieux** : La Société de Marie est un Institut religieux apostolique qui exerce sa mission en communauté, « *l'instrument premier de sa mission* » (RV 67).
43. **“L'homme qui ne meure pas”** : Pour assurer la pérennité de ses œuvres, leur esprit et leur existence, le Bx. Chaminade a vu la nécessité de congrégations religieuses dont chacune constitue un « homme qui ne meure pas ». « *L'expérience nous a fait comprendre... que, pour un Directeur de Congrégation, il faut encore plus que nous n'avons dit : il faut un homme qui ne meure point, c'est-à-dire une société d'hommes qui se seraient donnés à Dieu pour cette œuvre, qui la rempliraient dans la maturité de leur âge, après s'y être formés sous la sainte obéissance et se transmettraient les uns aux autres le même esprit et les mêmes moyens. Ce sont ces vues qui ont donné naissance à l'Institut de*

Marie »¹³. Seul, cet « *homme qui ne meure pas* » peut sans cesse « *raviver le feu qui allume d'autres feux* ». (CG 2012).

44. ***Bienfaits qui en résultent*** : La présence de la vie religieuse dote l'œuvre « *des prophètes qui témoignent de comment Jésus a vécu sur cette terre* »¹⁴ et lui confère une vigilance perpétuelle sur ce qui est essentiel.
45. ***Pastorale des vocations dans nos œuvres*** : L'une des missions de l'Eglise est son rôle de médiation de l'appel de Dieu aux individus, en les aidant à répondre à leur vocation à la suite du Christ et au service du peuple de Dieu. Cet appel se manifeste de multiples façons, y compris l'appel à la vie religieuse. Reconnaître et discerner la vocation de quelqu'un ne se fait pas dans le vide mais dans un contexte concret, souvent à l'intérieur de l'une de nos œuvres. C'est pourquoi nous pouvons dire que nos œuvres ont un rôle important à jouer dans la pastorale des vocations et la diffusion de notre charisme. Notre "*charisme ne peut se perpétuer que si nous attirons et formons de nouvelles vocations religieuses*" (RV 5. 7)." *Notre préférence va...aux œuvres susceptibles de former des apôtres et d'éveiller des vocations religieuses...*" (RV 73).

Réalisation pratique

- 46 ***Rôle fondamental de la communauté de l'Unité*** : Ce rôle est multiforme et s'adapte aux circonstances et aux nécessités. Il est essentiel tout d'abord de rappeler que l'Unité doit agir comme

¹³ *Ecrits et Paroles* tome I, Doc. 154 : "Réponses aux difficultés", 6^e question.

¹⁴ Lettre apostolique du Pape François aux consacrés à l'occasion de l'année de la vie consacrée, §II, le 21.11.2014.

un corps unifié (*communauté*) pour animer ses œuvres. Parmi ses principales obligations figurent celles-ci :

1. établissement d'un projet missionnaire pour l'Unité, que les œuvres particulières adaptent et réalisent selon leur nature propre ;
 2. recrutement des responsables importants de l'œuvre : directeur, responsable des ressources humaines ou financières, etc. Des procédures appropriées doivent être élaborées à cet effet ;
 3. visites de l'œuvre pour y accompagner, soutenir, conseiller et évaluer le travail qui s'y fait ;
 4. envoi de personnes-ressources pour aider l'œuvre dans des circonstances particulières ;
 5. participation directe, ou via des délégués, aux divers conseils de l'œuvre ;
 6. aider l'œuvre à « *mettre au point une pédagogie d'éducation de la foi pour les individus et les groupes. Une pédagogie de la foi plus claire et plus structurée soulignerait mieux notre identité apostolique marianiste* » (CG 2001, §27g).
 7. maintien d'une communication interne appropriée permettant à chacun de garder une conscience vive de sa mission, une communication allant dans les deux sens, de l'Unité à l'œuvre et vice versa.
47. **Délégation** : L'animation de l'œuvre peut, sous certaines conditions et sous l'autorité du Supérieur de l'Unité, être déléguée à des entités particulières telle que la communauté religieuse marianiste locale, située à proximité ou au sein même de l'œuvre ou un organisme formé de personnes compétentes, religieuses ou laïques (p.ex. *Conseil de tutelle* en France, *Sponsorship* aux USA, *Patronato* en Espagne), etc.

48. ***La communauté religieuse marianiste locale.*** Une œuvre particulière tire un grand bénéfice de la présence d'une communauté locale ; chaque fois que cela est possible, l'Unité y veillera.
1. Une communauté religieuse marianiste locale offre à l'œuvre, d'une façon plus percutante, ce que la vie religieuse possède de particulier (Fraternité, spiritualité, sens d'être envoyés en mission, etc.).
 2. Par son implication dans l'œuvre et l'engagement des religieux qui y travaillent, elle lui imprime plus solidement le caractère marianiste (CG 2012, §28).
 3. Le « vivre-avec » de religieux parmi leurs pairs laïcs est riche en bénéfices réciproques : les religieux découvrent mieux les conditions réelles du travail dans l'œuvre ; les laïcs se sentent mieux compris, encouragés et ressentent mieux notre esprit, notre histoire et notre charisme.
 4. Même les religieux âgés, non impliqués professionnellement dans l'œuvre, continuent à y exercer une influence charismatique en offrant à cette œuvre témoignage et services.
 5. Il est évident que, comme individus et comme communauté, les religieux marianistes offrent à nos œuvres des bienfaits essentiels qu'on ne peut mésestimer. Les écrits du P. Paul Hoffer, SM, 9^{ème} supérieur général, donnent un très bon éclairage sur ce point.
47. ***Une pastorale vocationnelle vivante et créative*** qui engage tous les acteurs de l'œuvre, aussi bien religieux que laïcs, et qui permet à la communauté religieuse marianiste et à sa mission de se perpétuer.

Vérification et évaluation

50. On vérifie périodiquement si l'œuvre est en conformité avec les *Projets pastoraux et missionnaires*. Cette évaluation se pratique à deux niveaux, le niveau local (l'œuvre et la communauté locale), et au niveau de l'Unité.
51. **Présence** : pour cette évaluation, il faut se poser la question suivante : le conseil de l'Unité est-il assez attentif à chaque œuvre, sensible à ses problèmes et à ses réussites, tant ceux de l'œuvre en tant que telle, que des personnels qui y travaillent ?
50. **Interventions** : Si, après évaluation, l'on constate qu'une œuvre nécessite une orientation ou un accompagnement particulier, le conseil de l'Unité devrait s'assurer qu'une telle intervention est faite et vérifier, plus tard, quelle en a été l'efficacité. La nature et le style d'intervention sont déterminés en accord avec les structures administratives de l'œuvre particulière, dans le respect de la subsidiarité et des niveaux de compétence.
51. **Rapports entre communauté religieuse marianiste locale et œuvre**. Les responsables, aussi bien de l'œuvre que de la communauté locale, partagent la même mission. Ils doivent prêter attention aux interactions mutuelles. Le lien de solidarité entre l'administration de l'œuvre et la communauté marianiste est en proportion directe avec la capacité de l'œuvre de remplir sa mission comme œuvre « marianiste ». Il faut tout faire pour que cette relation soit positive.
52. **Vocations religieuses et fruits portés par nos œuvres** : bien que la majorité des œuvres de la Société de Marie ne soient pas fondées dans le but spécifique de promouvoir les vocations religieuses, cette motivation ne peut être absente de n'importe

laquelle de nos œuvres. Quand on examine les fruits de nos œuvres, nous devons, normalement, nous demander s'ils répondent à ce qui est prévu dans la Règle concernant les vocations : présence d'une pastorale des vocations (RV 6.7 et 6.8), attraction et formation de nouvelles vocations religieuses et sacerdotales (RV 73 et 5.7).

IV. L'œuvre est portée par des structures propres à générer un véritable esprit de famille

Signification

55. Les œuvres de la Société de Marie sont *structurées pour incarner les fins et le style charismatique* inhérents à notre tradition. En conséquence, les administrations et les directions de ces œuvres sont établies en accord avec les *Caractéristiques de l'Administration marianiste* (CAM) qui mettent en œuvre la prise solidaire de décision, la subsidiarité et la collégialité. C'est par là que l'œuvre devient une manifestation concrète d'un élément marianiste essentiel, *l'esprit de famille*.
56. **Equipe de Direction.** L'œuvre est dirigée par une *équipe* dont le travail revêt des traits typiques :
1. partage de responsabilité entre les membres et prise de décision en commun ;
 2. référence à la Société de Marie comme autorité ultime garante du charisme marianiste dans l'œuvre ;
 3. définition claire des devoirs et droits qui relèvent du conseil de l'Unité et les attributions de chaque intervenant de l'œuvre ;
 4. intégration d'instruments d'évaluation au système d'administration et de gestion.
57. **Valorisation de la personne.** Parce que les CAM mettent la personne humaine au cœur de l'action apostolique marianiste, tout dirigeant et administrateur marianiste s'efforce de faire émerger en chacun des acteurs de l'œuvre les vertus d'amour, de gratuité, de miséricorde, d'admiration et d'intériorité. Il s'efforce lui-même d'imiter le style de Marie (cf. § 12 ci-dessus) que Dieu a sollicitée pour s'incarner et dont il poursuit la

mission au sein de cette œuvre, de donner une multitude de frères et sœurs à Jésus.

58. ***Equilibre financier*** : les questions économiques de l'œuvre sont abordées avec soin afin de lui assurer une autonomie financière suffisante lui permettant d'accomplir sagement sa mission.

Implications

59. Le système des ***Trois Offices*** est un don inestimable de notre Fondateur. Il fournit trois façons différentes de prendre en considération la réalité, de manière à n'en perdre aucun aspect, ni négliger aucune des visées essentielles, pour aboutir à des décisions équilibrées, approfondies et prudentes. Cette façon d'administrer qui fait appel aux compétences diversifiées des personnes constitue un garde-fou contre des choix irréflectifs que peuvent faire des individus agissant seuls. Ce modèle de gestion a déjà fait ses preuves. Au cours de notre histoire, le non-respect de ce précieux trésor n'a pas manqué de poser des problèmes graves à la Société de Marie¹⁵.

60. ***Choix et formation des responsables de l'œuvre***. C'est un des devoirs les plus importants des responsables d'Unité. Autant que possible, une promotion interne de futurs responsables est préférable. Elle permet de renforcer l'esprit propre de l'œuvre et une assimilation effective de l'esprit marianiste. Le soin accordé au recrutement et à la formation professionnelle et marianiste du

¹⁵ Affaire Lalanne et Layrac : Cf. lettre n° 772 du 27 avril 1835 à M. Mémain ; lettre 791, du 4 août 1835, à M. Lalanne (et le commentaire introductif de cette lettre) ... L'affaire de Layrac va se poursuivre durant des années, et nous pouvons en suivre les tristes péripéties dans la suite des Lettres du P. Chaminade... Nous savons que les dettes occasionnées ont failli ruiner la SM, et ont été en grande partie cause des tourments de la fin de vie du Fondateur.

personnel de l'œuvre facilite le discernement et le choix approprié des candidats. Lorsqu'il s'agit d'assumer la responsabilité d'une œuvre, une formation spécifique supplémentaire est généralement requise.

61. Le système des Trois Offices favorise le développement d'un meilleur *sens du partage des responsabilités* ; il les rend conscients que :

1. toute prise de décision a des répercussions sur l'ensemble de l'œuvre et de l'Unité, et partant, sur l'ensemble de la Société de Marie, la famille marianiste et même de l'Eglise ;
2. quelle que soit la responsabilité assumée, celle-ci nous est confiée à un moment donné. Nous n'en sommes que les gérants. A l'issue du temps déterminé nous sommes invités à la laisser à d'autres mains. L'œuvre n'appartient pas à ceux qui la dirigent ; ils en héritent et sont appelés à la transmettre dans les meilleures conditions ;
3. personne n'opère en circuit fermé, mais chacun gère la mission confiée dans l'esprit et les orientations pastorales de l'œuvre, de la Société de Marie et de l'Eglise locale et universelle.

Réalisation pratique

62. En plus des Trois Offices, il est indispensable de *déterminer avec clarté* les responsabilités, les politiques, la durée des mandats, les codes à respecter et autres structures. Non pour rigidifier ou étouffer la créativité, mais pour répondre au désir de tous les collaborateurs de savoir clairement ce qu'on attend d'eux, ce qui leur est permis et les procédures concrètes qui leur permettent d'accomplir leur mission. En même temps, il faut

encourager chaleureusement la créativité et l'initiative, quand elles permettent à l'œuvre de se renouveler sans cesse dans son esprit et de former des responsables pour l'avenir.

63. **Histoire de l'œuvre** : Savoir rappeler l'histoire de l'œuvre en relation avec celle de la Société de Marie afin de faire ressortir comment l'on en est héritier et le contributeur.
64. **Accompagnement personnel**. Avoir le souci de faire grandir les personnes impliquées dans l'œuvre, qu'elles soient dirigeantes ou bénéficiaires. Cela peut se réaliser de plusieurs façons : en soulignant les réussites, en accompagnant dans les moments de difficultés, en aidant les nouveaux membres à s'insérer, etc. Au contraire, ceux qui systématiquement échouent dans l'accomplissement de leurs responsabilités, ou ceux qui ne montrent plus le désir essentiel de contribuer à la mission, doivent être confrontés et corrigés avec respect et clarté, dans un processus de "correction fraternelle."
65. **Sens d'appartenance**. Cultiver au sein de chaque œuvre un sens d'appartenance qui va *au-delà de l'œuvre à laquelle on appartient* (Unité marianiste locale, ou la Société de Marie dans le monde) par les moyens suivants :
1. l'unification des œuvres en réseau, là où cela s'y prête, et l'harmonisation des pratiques au sein des réseaux de la même Unité : finances, pastorale, pédagogie marianiste, programmes de formation, célébration des événements marianistes, ...
 2. l'organisation d'activités communes pour plusieurs œuvres de l'Unité, par catégories ou toutes ensemble : p.ex. pour les directeurs, les économes, les responsables de la

- pastorale, les catéchistes, les personnes assurant des services matériels ;
3. la promotion de la solidarité, en rendant les œuvres sensibles aux besoins les uns des autres et disponibles, selon leur capacité propre, à s'entraider comme cela se fait normalement en famille ;
 4. la remise de récompenses qui honorent certaines personnes individuellement ou collectivement, pour un long service, une réussite exceptionnelle, le dévouement, etc. ;
 5. la participation du conseil de l'Unité marianiste ou de la communauté locale, à certaines festivités (anniversaires, inaugurations, événements familiaux ou personnels) pour exprimer la proximité de la Société de Marie avec les personnes travaillant dans l'œuvre et pour officialiser cette relation familiale.

Vérification et évaluation

66. ***Respect des structures et des textes législatifs.*** Porter une grande attention aux statuts des organismes de l'œuvre : sont-ils respectés, et s'il le faut, les réviser conformément aux règles qui les régissent
67. ***Fidélité au projet missionnaire marianiste :*** il nous faut veiller avec attention à la préservation de l'esprit d'une œuvre : « ... *L'une des clés pour comprendre le projet missionnaire de notre fondateur est son intuition que la foi doit vivre et se développer au sein d'une communauté. L'esprit de famille, la capacité de créer des communautés et d'engendrer des réseaux de fraternités là où nous sommes a toujours été et continue d'être l'une de nos*

forces » (CG 2001, §24c). Voici quelques signes de cette fidélité :

1. contribution à l'accroissement de la famille marianiste par la multiplication des groupes d'action et des mouvements de jeunes ;
 2. opportunités offertes par l'œuvre pour encourager la réflexion sur les grandes questions humaines, sur le sens de la vie et sur la vocation au sens le plus large ;
 3. opportunités et espaces créés dans l'œuvre pour encourager la maturation chrétienne de ceux qui se réclament de cette foi et pour réfléchir et promouvoir des vocations spécifiques ;
 4. les administrateurs-clés de l'œuvre connaissent bien le projet missionnaire marianiste et s'en inspirent dans leur action et leurs décisions ;
 5. tous les acteurs de l'œuvre se sentent proches les uns des autres à titre personnel ou dans leur mission. Ils se sentent accompagnés par la communauté (la communauté marianiste et la communauté de l'œuvre) dans les événements familiaux marquants, heureux ou malheureux.
68. La consigne qu'adresse Marie aux serviteurs à Cana "Faites tout ce qu'Il vous dira" nous rappelle que la *disponibilité* est une caractéristique marquante de toute œuvre de la mission de Marie. C'est pourquoi le regard porté sur la conformité d'une œuvre avec la mission marianiste gagne à évaluer la disponibilité de ceux qui animent l'œuvre, à commencer par la communauté marianiste. Y trouve-t-on un esprit de générosité pour la mission et la conscience d'être envoyés que diffusent, autant que le permettent les circonstances, les religieux associés à l'œuvre ? Cet esprit est-il bien reçu dans l'œuvre ? Les collaborateurs laïcs le partagent-ils, le font-ils leur, et le répandent-ils à leur tour ?

V. *L'œuvre est axée sur la formation intégrale de la personne*

Signification

69. Une œuvre qui implique des personnes capables de grandir, peut leur offrir de fait *une possibilité de formation*. Par conséquent, selon sa nature et les priorités missionnaires déterminées par l'Unité, il faut découvrir comment aider ces personnes à mieux connaître Dieu, à vivre mieux et à se développer pleinement. Ceci exige une planification consciente d'actions concrètes de formation à mener au sein même de l'œuvre.
70. Cette formation est *inclusive*. Elle concerne toutes les personnes engagées dans l'œuvre, leurs bénéficiaires directs en premier lieu, mais toutes celles aussi qui collaborent à l'œuvre. Elle est particulièrement importante pour ceux qui ont un poste de responsabilité (cf. § 60, ci-dessus). N'oublions pas non plus que les religieux qui entrent dans une nouvelle mission peuvent aussi avoir besoin de formation pour bien comprendre leur rôle dans cette mission.
71. En usant de méthodes claires et concrètes, avec un *contenu précis*, adapté à chaque œuvre, la formation des animateurs de l'œuvre a pour but de promouvoir leur rôle dans l'animation de l'œuvre. Pour toutes les personnes impliquées, les programmes de formation visent à fortifier et éduquer la foi et le charisme marianiste, les méthodes de gouvernement, la construction d'une société attentive aux problèmes sociaux, proches ou lointains, grands ou petits. A cet égard, il serait bon de recourir à la collaboration des autres branches de la Famille marianiste, là où c'est possible.

Implications

72. Au-delà de son objectif immédiat, toute œuvre a pour but essentiel de **transformer la personne**, qui en sort plus riche, plus ouverte, plus épanouie et heureuse, en l'aidant à éliminer sentiment d'oppression, amertume, anxiété, désespoir. « *Tout travail travaille à faire un homme en même temps qu'une chose* » (Emmanuel Mounier). Puisque notre activité nous transforme, nous souhaitons donc qu'elle nous transforme en mieux. Pour une œuvre qui se réclame de l'Évangile, il y a là une exigence absolue.
73. La **ressource essentielle d'une œuvre** n'est pas d'abord d'ordre économique ou financier, mais d'ordre humain et spirituel : ce sont les personnes qui donnent vie à une œuvre qu'il faut tendre, en permanence, à mener à leur plein accomplissement.
74. N'oublions pas **l'exemple du Fondateur et notre histoire**. Le Père Chaminade a souvent refusé des œuvres intéressantes, tout simplement parce qu'il ne disposait pas encore des personnes bien formées pour les tenir. Il déplorait que ses disciples ouvrent trop d'œuvres avant de disposer des personnes bien formées. La bonne volonté ne suffit pas ; il faut aussi la compétence. « *Il me semble qu'on a beaucoup trop parlé des Ecoles des Filles de Marie. J'aurais désiré, qu'en attendant qu'on eût monté en grand ces Ecoles, on eût formé les maîtresses et les surveillantes externes* » (lettre 171, 27 août 1821).

Réalisation pratique

75. **Les acteurs de la formation** sont les religieux marianistes, appelés à jouer un rôle primordial dans la mise en œuvre de notre

charisme. D'autres agents de formation sont à rechercher et former parmi les membres présents de la Famille marianiste et tout laïc disposé à se laisser modeler par notre charisme.

76. Il y a de multiples *ressources marianistes existantes* qui nous sont accessibles que nous devrions exploiter. Rappelons-en quelques-unes, parmi les plus connues :

1. D'excellents "classiques" de formation apostolique marianiste qui peuvent nous être utiles. L'un d'eux, la *Pédagogie marianiste*, par le P. Paul Hoffer, sm, récapitule de façon magistrale nombre d'études antérieures. Pour ceux qui sont engagés dans l'apostolat de l'éducation, c'est une ressource de premier ordre.
2. Les *Caractéristiques de l'Education Marianiste (CEM)* sont un outil de premier plan pour les œuvres éducatives qui constituent une part importante de notre apostolat. Ce peut être aussi un outil adapté à toutes les autres œuvres, moyennant quelques changements mineurs dans le langage. Bien plus que des slogans ou des formules toutes faites, chaque caractéristique constitue en elle-même un programme de formation qu'il s'agit de creuser de façon renouvelée pour les approfondir et s'y abreuver.
3. Les *Caractéristiques de l'Administration Marianiste (CAM)* constituent, elles aussi, un guide précieux pour les administrateurs et les gestionnaires.
4. La collection « *Education Marianiste – Tradition et Projet* » qui couvre les domaines des CEM et des CAM dont ils sont un approfondissement, offrent des clés pour mieux comprendre et parler de notre tradition et de notre charisme.
5. Ces ouvrages ne représentent que la surface. Il y a beaucoup plus. Nous avons la chance d'avoir parmi nous, autrefois et maintenant, des œuvres composées par des

laïcs et des religieux qui expriment notre tradition apostolique. Les Centres zonaux d'études marianistes peuvent rendre de grands services en offrant des orientations pour ce type de formation.

77. Identification et formation de formateurs pour les besoins propres des œuvres. Il est souhaitable de repérer des personnes, laïcs et religieux, pour les intégrer aux équipes chargées d'élaborer les programmes de formation dont l'œuvre a besoin et assurer leur animation.

78. Une œuvre dynamique et vivante, et ceux qui l'animent, ne peuvent négliger *l'importance de la formation continue*. Cette formation continue est multiforme :

1. *Formation sur le tas* : créer dans l'œuvre des espaces et des groupes variés de réflexion sur la foi, ou le développement personnel couvrant tous les domaines : religieux, professionnels, politiques et sociaux, vocationnels. Il faut aussi savoir identifier des événements qui touchent et questionnent ceux que nous servons et le monde dans lequel nous vivons.
2. *Formation organisée* : élaborer des programmes précis, cohérents et complets pour couvrir une formation spécifique des personnes engagées dans une œuvre donnée. Ces programmes tiennent compte de la diversité d'origine des personnes et s'adaptent à la nature et aux structures propres de chaque œuvre.
3. *Formation à l'acceptation de l'échec*. La réussite n'est pas toujours au rendez-vous dans une activité ni dans la vie. L'échec est une épreuve, avec son double visage : une souffrance psychologique parfois très lourde, et l'occasion d'une réflexion salutaire et d'un rebondissement qui aboutit à un enrichissement de la

personne. Les programmes de formation doivent prendre ceci en compte.

4. *Formation à la gestion du temps* : le temps passé en dehors de l'œuvre peut aussi bénéficier à la personne et à l'œuvre, selon la façon dont il est utilisé. L'un « recharge » et construit le désir d'approfondir l'efficacité de son travail. Un autre découvre l'utilité des temps de « vacances », s'il n'est pas uniquement consacré à des loisirs passifs, mais s'il est vraiment un temps de « récréation », un temps privilégié de formation pour creuser la vie et la connaissance, sur le plan professionnel ou simplement humain (p.ex. stage dans un autre pays pour apprendre une autre langue ou connaître d'autres réalités marianistes).

Vérification et évaluation

79. *Enjeux de la diversité*. Vérifier que la diversité qui existe dans nos œuvres est source de richesse et non un obstacle pour notre mission ou un blocage pour la pastorale des jeunes, le travail d'évangélisation et l'éducation de la foi !
80. *Estime de l'œuvre et connaissance du charisme par les responsables des œuvres*. Ceux qui ont la responsabilité de diriger ont-ils l'estime de l'œuvre ? Connaissent-ils notre charisme et surtout travaillent-ils à son approfondissement pour eux-mêmes et au sein de l'œuvre qu'ils servent ? Cet élément est un critère important pour le renouvellement des mandats.
81. *Revoir périodiquement le déroulement des activités* pour juger de leur pertinence ; examiner les moyens mis en œuvre au fil du temps, ou en inventer d'autres, si possible.

82. Trouver la joie dans le travail est un plus. L'ouvrier peut être fatigué après l'effort, mais il a *le cœur rempli de joie*, il estime l'œuvre à laquelle il apporte son concours, il a le désir de mieux en connaître le charisme et de contribuer à l'enrichir. Il faut aussi prendre en compte les souvenirs de ceux qui ont été les bénéficiaires de nos services. Ils sont ceux qui nous connaissent le mieux, par expérience, et ils peuvent nous présenter un panorama plus large nous permettant de savoir si et comment notre travail a eu un impact réel, durable et positif sur leur vie personnelle.

VI. *L'œuvre est féconde en fruits de justice et de paix, de solidarité et de respect de la création.*

Signification

83. Le témoignage de nos vies et de nos œuvres, surtout en faveur des jeunes, ne peut qu'exciter en nous le désir de ***construire un monde meilleur de manière concrète et positive***. Dans son encyclique *Laudato Si'*, le Pape François nous adresse ce rappel : *“Le défi urgent de sauvegarder la maison commune inclut la préoccupation d'unir toute la famille humaine dans la recherche d'un développement durable et intégral, car nous savons que les choses peuvent changer”*¹⁶. Ce qui touche aux domaines de justice, de paix, de solidarité et de respect de la création a pris aujourd'hui une dimension majeure, car nous vivons dans « *un monde qui continue d'exploiter plutôt que protéger notre maison commune* »¹⁷.

84. ***Appel à la conversion***. Cette préoccupation « *nous appelle à une conversion du cœur. Comme individu, chacun se doit d'être pauvre et artisan de paix. Comme communauté, nous sommes appelés à vivre une vie simple, partager les ressources, exercer un accueil chaleureux et faire sans cesse l'expérience de la communion entre tous nos membres* ». (Chapitre Général 1996, § 41).

85. Dans ***un monde où tout est lié, notre regard doit s'étendre au-delà de notre horizon*** : « *L'expérience montre que la violence, le conflit et le terrorisme se nourrissent de la peur, de la perte de confiance et du désespoir nés de la pauvreté et de la*

¹⁶ Pape François, *Laudato Si'*, §13.

¹⁷ Pape François aux autorités du Kenya et au Corps Diplomatique, Nairobi, 25 Novembre 2015.

frustration »¹⁸. Il faut donc travailler au bien commun avec intégrité et transparence, sans jamais oublier les besoins des pauvres.

86. ***La pauvreté a beaucoup de visages.*** « *Par pauvres nous entendons non seulement ceux qui sont économiquement pauvres, mais aussi ceux qui sont exclus d'une participation entière à la vie de la société, ceux qui vivent sans espoir et sans amour, n'ayant jamais entendu l'Évangile annoncé dans sa plénitude* » (Chapitre Général 1996, §42).

Implications

87. Nos œuvres ont pour fin de ***nourrir la vie spirituelle et personnelle du peuple de Dieu.*** Nous sommes conscients de la parenté qui nous lie comme membres d'une seule famille humaine. Et nous savons bien qu'il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. « *La croissance des inégalités entre classes sociales et entre nation nous heurte... Cela nous fait mal de voir tant de jeunes dans les pays d'abondance être indifférents à la situation critique des nations pauvres. Beaucoup de jeunes des nations pauvres doivent émigrer pour échapper à la misère de leur patrie et nous sommes inquiets de constater le déracinement culturel que cela produit chez beaucoup d'entre eux. L'injustice, l'oppression, la pauvreté, le chômage engendre violences, guerres, discrimination et insécurité...* » (Chapitre Général 2001, §12). Nos œuvres reflètent notre volonté de contribuer à la réduction de ces injustices, tout d'abord en en prenant conscience, pour ensuite prendre les mesures concrètes pour y remédier aussi bien que nous le pouvons.

¹⁸ *Idem.*

88. ***L'exemple du Seigneur.*** « *Durant sa vie terrestre, Notre Seigneur a guéri les malades et réconcilié les personnes divisées ; il a rejoint les derniers de la société, prêché la bonne nouvelle aux pauvres, et béni les pauvres, les artisans de paix et les assoiffés de justice. (cf. Mt 11, 4-6 et Mt 5, 3-10). En notre qualité de disciples de Jésus (RV 2), la solidarité avec les pauvres est, ... un élément essentiel.... Dans la personne des pauvres, nous voyons le visage du Christ* » (cf. Mt 25, 3ss et *Vita Consacrata* 75)¹⁹. Nos œuvres se doivent d'incarner la miséricorde du Christ pour le monde d'aujourd'hui.
89. ***L'exemple de notre Fondateur.*** Le Bx Chaminade ne s'est pas contenté de « dire l'Évangile » à ses Congréganistes et à ses disciples. Il les a envoyés dans les lieux où l'homme n'était pas respecté dans son intégrité (les prisons, les petits ramoneurs, ...) et il a soutenu Marie-Thérèse de Lamourous dans 'l'œuvre de la miséricorde' pour aider les femmes à retrouver la dignité et de meilleures conditions de vie. Sa préoccupation constante de la promotion de la dignité humaine l'a orienté vers l'éducation scolaire et la formation professionnelle. Nos œuvres poursuivent sa mission.
90. ***Notre histoire*** révèle que nous avons toujours rempli des missions au bénéfice des petits et des oubliés de la société. Elle est parsemée d'œuvres 'sociales' des origines à aujourd'hui : classes gratuites, éducation non-institutionnelle... sans compter une multitude de « petites sociétés » dans nos établissements scolaires où les jeunes peuvent s'engager au service des autres.

¹⁹ Chapitre Général 1996, § 40.

Réalisation pratique

91. ***Education explicite à la solidarité, à la justice, à la paix et au respect de la création.*** Assurer, dans les œuvres, une éducation explicite²⁰, ***en paroles*** pour faire découvrir aux jeunes les causes de la pauvreté et les racines de l'injustice, ***et en actes***, pour les amener à participer à des actions concrètes de solidarité, de justice, de paix et de protection de la création !
92. ***Rôle essentiel de l'Institution scolaire*** : sachant que l'éducation est l'un des moyens les plus puissants d'une société pour façonner son avenir, il nous faut faire comprendre qu'elle joue un rôle essentiel pour répondre aux besoins des pauvres et pour la promotion de la justice et de la paix²¹.
93. ***Style de vie simple.*** Dans l'esprit marianiste, les administrateurs et les gestionnaires choisissent de préférence les « moyens et les structures simples », pour rendre nos œuvres plus accessibles au commun des gens. Ils tablent en premier lieu sur les ressources disponibles sur place. En cohérence avec le style de vie enseigné aux religieux (RV 26 et 27), nos œuvres devraient elles aussi afficher simplicité et pauvreté, sans sacrifier pour autant l'efficacité, la beauté et l'harmonie (Chapitre général 1996, §45.1).

²⁰ Eclairée par l'enseignement de l'Eglise, l'œuvre éveille la conscience critique de ses membres sur les questions de justice et de paix en leur faisant réaliser des expériences de service en ce domaine (CG 1996, § 45.3). A titre d'exemple : une paroisse instaure une conférence de St Vincent de Paul à la façon d'Ozanam qui crée une distribution de soupe ou rend différents services aux réfugiés, un service bénévole d'entraide juridique, action d'alphabetisation, etc. Les jeunes de tous âges devraient pouvoir trouver un champ d'action sociale, ponctuel ou permanent, où ils font l'apprentissage de leur responsabilité et de leur engagement.

²¹ « *L'éducation est l'arme la plus puissante que vous puissiez utiliser pour transformer le monde* ». Nelson Mandela, Président de l'Afrique du Sud, discours du 16 juillet 2003.

94. Nous sommes appelés à utiliser les *moyens qui favorisent et nourrissent la réconciliation et la paix* à travers nos engagements. Nous cherchons aussi à gérer les rapports sociaux non sur le modèle de l'affrontement ou de la compétition, mais dans un souci de paix et de complémentarité.

Vérification et évaluation

95. *Rôle de l'Office de travail* : L'office de travail, en accord avec les orientations de l'Unité, vérifie que cet objectif de promotion de la justice et de la paix n'est ni perdu de vue, ni négligé.
96. *Un regard sur le service aux pauvres* : Avec des personnes formées, internes ou externes à l'œuvre, évaluer l'efficacité des engagements de solidarité avec les pauvres et les artisans de paix (CG 1996, § 46.5).
97. *Un examen personnel et institutionnel* : les responsables de l'Unité aideront à développer des instruments d'évaluation et de réflexion qui permettent aux communautés, aux œuvres et aux services d'examiner leur style de vie et de répertorier les engagements personnels et communautaires pour la justice (CG 1996, §46.2).
98. Ici, comme dans tous les autres éléments du charisme marianiste présents dans nos œuvres, le recours à *Marie, modèle de fidélité et de préoccupation pour ceux qui souffrent*²². Façonne le

²² “Marie, la Mère qui a pris soin de Jésus, prend soin désormais de ce monde blessé, avec affection et douleur maternelles. Comme, le cœur transpercé, elle a pleuré la mort de Jésus, maintenant elle compatit à la souffrance des pauvres crucifiés et des créatures de ce monde saccagées par le pouvoir humain. Totalement transfigurée, elle vit avec Jésus, et toutes les créatures chantent sa beauté. Elle est la Femme “enveloppée de soleil, la lune est sous ses pieds, et douze étoiles couronnent sa tête” (Ap12, 1). Elevée au ciel, elle est Mère et Reine de toute la création. Dans son corps glorifié avec le Christ

visage de notre mission. Toutes les œuvres qui se déclarent ouvertement marianistes et ceux qui les animent manifestent explicitement ce caractère marial. Par là, nous faisons écho à l'humble chant de louange et d'espérance proclamé par Marie dans son *Magnificat*.



ressuscité, une partie de la création a atteint toute la plénitude de sa propre beauté. Non seulement elle garde dans son cœur toute la vie de Jésus qu'elle conservait fidèlement (cf. Luc 2, 19, 51) mais elle comprend aussi maintenant le sens de toutes choses. C'est pourquoi, nous pouvons lui demander de nous aider à regarder ce monde avec des yeux plus avisés" (Pape François, Laudato Si', § 241).

En conclusion

99. L'aube du *troisième centenaire* de la Société de Marie représente un moment important de son histoire et de son avenir. Au cours des célébrations du bicentenaire, nous avons souvent réfléchi avec reconnaissance sur les grâces reçues par la Société de Marie, ses membres et ses œuvres apostoliques. Nous avons entendu aussi le clairon nous appeler à nous consacrer de nouveau avec constance et force à la mission de Marie, notre mission. Ce n'est pourtant pas un secret que la situation du Société de Marie en ce qui concerne son travail apostolique a beaucoup changé au fil des ans. Aujourd'hui, au lieu de remplir nos œuvres de religieux qui ont passé des années de formation charismatique, nous engageons toujours plus des collaborateurs laïcs à nous rejoindre dans la mission. Ils apportent à ces œuvres la spécificité de leur propre vocation et nous demandent de les accompagner pour qu'ils puissent acquérir les grâces du charisme marianiste et contribuer à sa diffusion. Nous voyons que ces laïcs, à l'instar des religieux, veulent vraiment que l'œuvre garde son identité marianiste, non seulement par souci de tradition, mais parce qu'elle apporte à l'Eglise et au monde un don particulier, un charisme, une grâce²³.

²³ Dans la circulaire n° 6, "*Connaître, aimer et servir l'inspiration fondatrice*", 2017, le P. Manuel Cortés, sm, Supérieur général, écrit : « *Ce phénomène de l'adhésion des laïcs à notre mission et à notre esprit, n'est pas exclusif de la Société de Marie ; Il s'agit d'un phénomène commun à toute la vie religieuse d'aujourd'hui, surtout à la vie religieuse active, mais pas seulement. La vie religieuse contemplative a vu, elle aussi, croître autour d'elle une constellation abondante de groupes et de fidèles laïques. Selon moi, avec cette réalité factuelle, évidente et indéniable, nous nous trouvons devant un appel clair de l'Esprit pour le temps actuel de l'Eglise. En nous offrant ce grand don d'un laïcat généreux et responsable, c'est comme si l'Esprit en nous appelant à son service, nous invitait à offrir aux laïcs ce dont ils ont besoin de notre charisme pour vivre leur foi et leur engagement chrétien. De quoi ont-ils besoin et que recherchent-ils dans la vie religieuse ? Selon moi, la réponse peut être résumée en trois mots : mission, fraternité et spiritualité* ». (§2.2. Voir aussi *Vita Consecrata*, § 54-56.

100. Ce document tente *d'identifier les “vertus cardinales” d'une œuvre marianiste apostolique*. Elles sont “cardinales”, au sens réel du mot – ces éléments sur lesquels “s'articule” l'identité marianiste d'une œuvre apostolique. En menant à bien l'étude et la formulation de ce document, il apparaissait clairement que, même si la situation présente et les perspectives d'avenir présentent de nouveaux défis, nous possédons déjà les outils pour y répondre. La richesse des écrits, des ressources, des traditions qui ont donné vie à notre travail et à nos œuvres pendant ces deux siècles, contient les principes essentiels, avec les adaptations requises pour une nouvelle donne, pour assurer la poursuite d'une mission apostolique vraiment marianiste. Ces pages représentent une synthèse, mais vous êtes invités à retourner aux sources, au jaillissement d'où coule notre charisme, avec une immense reconnaissance pour ce don qui est notre héritage, et l'enthousiasme pour la tâche qui nous attend.

Que Notre Seigneur Jésus nous bénisse, que notre Mère Marie nous guide, et que notre Bienheureux Fondateur intercède pour nous qui travaillons ensemble à la mission pour la gloire de la Très Sainte Trinité, l'honneur de Marie et pour suivre de plus près le Christ dans sa mission de salut !

